



SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
Mardi, le 20 décembre 2022 à 19 h 15

- 1 Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
- 2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 23-399 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2023
-  3 Adoption de la masse salariale 2023
- 4 Levée de la séance